

Date facturation : 30/07/2026
Date échéance : 29/08/2026
Code client : CL2501-0497
Code comptable client : 411THIMONTSASTC
Réf. commande : CO2607-00621 / 29/07/2026
Réf. expédition : BL2607-00710 / 31/07/2026

Émetteur

AUDIS SN
3 rue jean rédélé
76370 MARTIN EGLISE

Tél.: 0232146868
Email: contact@audis.fr

Adressé à

THIMONT SAS - TC
INTERMARCHE ROUXMESNIL
AVENUE DE BREAU
76370 ROUXMESNIL-BOUEILLES

Numéro TVA: FR60377977103

Catégorie d'opérations : Livraison de marchandises

Montants exprimés en Euros

Désignation	TVA	P.U. HT	Qté	Total HT
8180 - CACAO VAN HOUTEN X7 TOP CUP CACAO VAN HOUTEN X7 TOP CUP X 12 SACHETS (Nomenclature douanière, Code SH, Code TARIC: 18062095)	5,5%	23,76	1	23,76
8105 - ESPRESSO NOIR X7 TOP CUP ESPRESSO NOIR X7 TOP CUP (Nomenclature douanière, Code SH, Code TARIC: 21011100)	5,5%	23,76	1	23,76

Conditions de règlement: Règlement à 30 jours

Règlement par virement sur le compte bancaire suivant:

Banque: Crédit agricole

Code banque	Code guichet	Numéro de compte	Clé
18306	00010	36134613496	36

Adresse: CAE ROUEN (83210)

Nom du propriétaire du compte: SAS AUDIS SN

Code IBAN: FR76 1830 6000 1036 1346 636

Code BIC/SWIFT: AGRIFRPP883

Total HT	47,52
Total TVA 5,5%	2,62
Total TTC	50,14
Payé	50,14
Reste à payer	0,00

Versements déjà effectués

Règlement	Montant	Type	Num
03/09/2026	50,14	Virement bancaire	

AUDIS subordonne le transfert de propriété de toutes marchandises vendues au paiement effectif de l'intégralité du prix en principal, intérêts, pénalités et accessoires. En cas de non-paiement à l'échéance, AUDIS pourra exiger, par lettre recommandée avec demande d'acquéreur réception, la restitution des marchandises aux frais et risques de l'acheteur ou revendiquer la partie du prix non encore payée. En cas de saisie arrêt ou toute autre intervention d'un tiers sur la marchandise, l'acheteur devra impérativement en informer AUDIS sans délai afin de lui permettre de s'y opposer et de préserver ses droits. Tout retard de paiement entraînera l'application d'une pénalité égale à 3 fois le taux l'égal, majorée d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40€. (Loi 2012-387 du 22/03/12). Aucun escompte ne sera appliqué sans mention spécifique sur la facture.

[Conditions générales de vente - https://www.audis.fr/CGV_AUDIS-SN.pdf](https://www.audis.fr/CGV_AUDIS-SN.pdf)